



Chambre de commerce
et d'industrie de **Québec**

*Agir ensemble sur
l'économie régionale*

CET – 004M
C.P. – P.L. 36
Banque de
développement
économique

**OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE QUÉBEC
À PROPOS DU PROJET DE LOI N° 36 :**

**LOI SUR LA BANQUE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU
QUÉBEC**

**PRÉSENTÉES
À LA COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL**

**ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC
LE 10 MAI 2013**

Avant-propos

Compte tenu des courts délais de convocation pour la présente consultation, nous avons décidé de limiter nos recommandations aux éléments les plus essentiels qui s'appuient sur les commentaires fréquemment émis par les entrepreneurs.

Introduction

La Chambre de commerce et d'industrie de Québec (CCIQ) : un acteur d'importance dans le développement économique et entrepreneurial de la grande région de Québec

La Chambre de commerce et d'industrie de Québec (CCIQ) constitue le plus important regroupement de gens d'affaires de l'est du Québec. Elle regroupe plus de 4 500 membres, issus de tous les secteurs d'activité de la grande région de Québec. Avec plus de 200 ans d'histoire, la Chambre est la rencontre des forces vives régionales. En tant qu'acteur économique de premier plan, elle représente les intérêts de la communauté d'affaires et use avantageusement de son influence, créée par la force de son réseau, pour favoriser la réalisation de projets structurants identifiés régionalement. La Chambre de commerce et d'industrie de Québec poursuit la mission d'être la voix privilégiée des entrepreneurs de Québec et favorise, pour ses membres, l'accès à des occasions de réseautage et de développements d'affaires, l'amélioration des compétences et la reconnaissance du succès entrepreneurial.

Sondage auprès de la communauté d'affaires de Québec

À la suite du dépôt du projet de loi créant de la Banque de développement économique du Québec (BDEQ), nous avons mené un sondage électronique auprès de la communauté d'affaires de Québec, membres ou non de la Chambre, afin de savoir si une telle initiative correspondait à leur réalité d'affaires et à leurs besoins. Le sondage a été réalisé par la firme Léger Marketing les 7 et 8 mai derniers auquel ont participé 260 dirigeants d'entreprise et professionnels, qui, rappelons-le, constituent la clientèle à qui est précisément destinée la Banque. Les résultats et les commentaires émis par ces derniers ont donc grandement orienté nos présentes recommandations.

Les résultats du sondage révèlent que 69 % se disent favorables à la mise en place d'une structure telle que la BDEQ, alors que 31 % se disent défavorables.

La majorité des dirigeants d'entreprise et des professionnels sondés ont reconnu la pertinence de créer un guichet unique, de centraliser les services et de faciliter les démarches pour les entrepreneurs. Toutefois, cette nouvelle structure doit être accessible, souple et efficace, doit correspondre aux besoins des entrepreneurs et à leur réalité et être pleinement opérationnelle rapidement.

Voici quelques commentaires qui résument bien l'essence du propos du milieu des affaires sur la question :

« Je suis favorable si la Banque sert effectivement aux entreprises en leur permettant de se développer avec l'appui public nécessaire. Cependant, je serais très défavorable s'il s'agissait d'une autre structure publique lourde dépourvue de compétences et sclérosée. »

« L'enjeu n'est pas la BDEQ en tant que telle, mais plutôt comment elle va être gérée et quelle sera donc son efficacité pour les entreprises. »

« Il existe déjà tellement d'organismes avec différents mandats qu'il faut s'assurer que ce nouvel organisme soit performant, avec des résultats concrets, en allégeant les processus pour les entrepreneurs-clients. »

« Que la Chambre de commerce de Québec, et les chambres en général, soit impliquée, car elles ont un rôle important à jouer dans le développement économique. »

« On a besoin de capital de risque local à Québec, et que ce soit géré par des gens ayant un vrai vécu en affaires ».

« Pourvu qu'il s'agisse réellement d'une façon de faciliter l'accès au financement et non un dédoublement. Je salue l'intention, mais il faudra voir comment le tout se matérialisera sur le terrain. »

« Je suis plutôt défavorable puisqu'il s'agit encore une fois de créer une autre étape dans les processus. Cela augmente en général la bureaucratie et alourdit les processus. »

D'autres questions demeurent selon les répondants :

Est-ce que cela va permettre de faire des économies d'échelle par rapport à la situation antérieure ?

Est-ce que cela va vraiment aider nos entreprises à se développer ?

D'où vient vraiment le besoin de créer une nouvelle structure telle que la BDEQ ?

À la lumière de ses commentaires, la Chambre souscrit à la mission première de la Banque de développement économique du Québec, celle de « soutenir le développement économique du Québec et de ses régions par la création, la croissance, la rétention et l'implantation d'entreprises sur tout le territoire québécois. »

C'est plutôt dans la mise en place de ladite structure et dans son fonctionnement que nous souhaitons apporter notre éclairage et nos recommandations. Ces dernières s'articulent autour de quatre grandes orientations.

1 Une structure bien intégrée

Tout d'abord, l'harmonisation des orientations de la Banque et de son action dans toutes les régions du Québec peut s'avérer un défi majeur, au même titre que l'intégration du personnel provenant de plusieurs entités gouvernementales aux cultures différentes et la coordination avec les Centres locaux de développement (CLD). Tout cela doit être intégré de façon harmonieuse afin que les services offerts aux entrepreneurs ne s'en trouvent pas affectés. Des règles claires et des mécanismes stricts de gouvernance devront ainsi être adoptés afin de circonscrire de façon formelle le rôle ainsi que le cadre d'intervention de chacune des organisations impliquées. Nous croyons aussi que celles-ci ne doivent pas influencer les décisions d'investissement de la Banque. En effet, il est opportun de soulever le danger de politisation des décisions et d'ingérence qui pourrait compromettre l'indépendance dont la BDEQ a besoin pour son bon fonctionnement.

2 Une Banque à l'image des entrepreneurs

Reconnaissant la pertinence de créer un guichet unique et de centraliser les ressources et les services qui leur sont destinés, les entrepreneurs que nous avons sondés expriment toutefois certaines réserves quant à la création d'une nouvelle structure qui vient s'ajouter aux nombreuses autres. Ils se questionnent également sur les retombées concrètes que la Banque pourra avoir sur l'essor ou la croissance de leur entreprise.

C'est pourquoi il est essentiel que la BDEQ corresponde à la réalité d'affaires et aux besoins des entrepreneurs, c'est-à-dire une structure accessible, efficace et pleinement opérationnelle rapidement, qui leur facilite les démarches et allège le processus administratif et la paperasserie. Bref, une structure qui ne constitue pas une charge supplémentaire dans leur démarche de développement.

Nous insistons également sur l'importance de déployer des ressources humaines compétentes, qui connaissent très bien la réalité d'affaires des entrepreneurs et le marché, et qui pourront les conseillers convenablement et les orienter efficacement vers les bonnes ressources.

Ce point soulève néanmoins certaines inquiétudes. Avec le fractionnement de l'ancien ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) en différents ministères, cela a eu pour effet de disperser l'expertise par la même occasion. Les ressources compétentes en matière d'exportation, par exemple, se trouvent maintenant au sein du ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur.

La BDEQ étant à l'étape de la création, nous avons là une belle occasion d'impliquer les clients-entrepreneurs dans l'élaboration des structures et des services qui leur seront destinés. Nous sommes convaincus qu'une telle approche donnerait de meilleures chances de succès à la Banque.

3 Des services complémentaires et une approche ciblée

Le gouvernement, par le biais de la Banque de développement économique du Québec, doit tendre vers une réelle régionalisation dans ses interventions et préconiser une approche ciblée en tenant compte des spécificités de chacune des régions.

À Québec par exemple, il existe déjà une belle collaboration entre les différents organismes qui reconnaissent le rôle de chacun et travaillent vers un même objectif : soutenir les entreprises.

Il est donc important que le gouvernement travaille de concert avec les acteurs et les organismes locaux qui ont une fine connaissance des entreprises de leur territoire et qui sont en contact direct avec celles-ci, à commencer par les chambres de commerce. Nous y reviendrons.

Offrant un capital qui se veut complémentaire, il sera en outre essentiel que la Banque évite de faire concurrence aux institutions financières ou aux fonds privés de capital de risque existants, au même titre qu'elle ne devra pas se substituer aux autres organismes déjà bien implantés dévolus à l'entrepreneuriat et au soutien des entreprises.

4 Reconnaître le rôle des chambres de commerce

La Chambre de commerce et d'industrie de Québec est un acteur d'importance dans le développement économique et entrepreneurial de la région de Québec. Nous sommes le seul organisme qui a su développer dans ses 200 ans d'histoire une notoriété et une crédibilité dans le milieu des affaires. Nous travaillons actuellement à l'élaboration d'une vision économique de la région de Québec pour les prochaines années.

Nous aurions donc souhaité que le gouvernement reconnaisse le rôle essentiel des chambres de commerce du Québec dans le soutien aux entrepreneurs et qu'il assure leur présence comme acteurs de première ligne au sein de la BDEQ.

Le soutien des entrepreneurs est au cœur de la mission de la Chambre de commerce et d'industrie de Québec. Créé il y a près de deux ans, notre comité Entrepreneuriat, qui est composé d'une douzaine d'entrepreneurs accomplis de la région de Québec, a élaboré une stratégie d'intervention pour appuyer les entrepreneurs dans leur développement, quel que soit le cycle de vie de leur entreprise et leur secteur d'activité. Les travaux du comité ont mené à une multitude d'actions, dont la constitution d'une équipe de 20 entrepreneurs-conseils qui sont jumelés à d'autres entrepreneurs souhaitant obtenir des conseils sur les défis de leur entreprise et leur savoir-faire, ce qui vient compléter le rôle des mentors qui agissent plutôt sur le savoir-être. On sent un réel désir de la part des entrepreneurs d'expérience de partager leur expérience et leur réseau avec leurs pairs.

La première Foire des entrepreneurs que nous avons tenue le 25 avril dernier s'inscrit également dans la stratégie entrepreneuriale élaborée par notre comité Entrepreneuriat, qui a constaté, au cours de sa réflexion, que les services et les ressources s'adressant aux entrepreneurs sont mal ou peu connus de ces derniers. Ils ont alors imaginé une journée où l'entrepreneur pourrait se familiariser avec le vaste éventail de programmes et de services qui lui sont destinés. Une journée où il pourrait s'inspirer du parcours d'entrepreneurs reconnus, obtenir des conseils d'experts et élargir son réseau de contacts. Avec plus de 70 exposants et une quarantaine de conférences, la Foire fut un franc succès; plus de 1300 entrepreneurs ont participé à cette première édition.

De plus, afin de souligner les réalisations et le succès en affaires des entreprises de la région de Québec, nous tenons chaque année cinq concours et événements de reconnaissance; parmi ceux-ci, notons les Fidéides ainsi que les Trophées Vision, qui sont devenus au fil des ans des distinctions très reconnues par la communauté d'affaires.

Des initiatives réalisées PAR et POUR les entrepreneurs et nous insistons sur ce point; c'est précisément ce qui distingue l'action des chambres de commerce. Il n'y a rien de tel que de mettre en contact des entrepreneurs avec d'autres entrepreneurs, qui partagent une même réalité d'affaires et un même vécu. Et nous croyons que c'est exactement cette formule qui devrait être reprise à plus grande échelle avec la BDEQ.

Conclusion

En terminant, nous croyons que la BDEQ doit intégrer dans sa vision les enjeux relatifs à la main-d'œuvre, auxquels est tout particulièrement confrontée la région de Québec, ainsi que ceux liés à l'internalisation de nos entreprises par le développement des exportations. Cette dimension devrait aussi faire partie, selon nous, du mandat de la BDEQ.

Les entrepreneurs québécois sont actifs en affaires sur la scène internationale dans une proportion de 13,6 %, comparativement à 19,4 % pour les autres entrepreneurs canadiens. Il y a là un important défi auquel doit s'attaquer la BDEQ.

De plus, il serait opportun qu'un plan d'affaires sur trois ans accompagne le projet de loi et précise les éléments suivant : les attentes en termes de performance, les capitaux qui seront mis à la disposition de la BDEQ et de ses filiales ainsi que les mécanismes d'évaluation.

La CCIQ salue, par ailleurs, la décision du gouvernement d'implanter le siège social de la BDEQ à Québec, mais il serait souhaitable que les réunions du conseil d'administration de la nouvelle entité se tiennent également à Québec, d'autant plus que des moyens technologiques sont acceptés pour y assister à distance. En bref, nous souhaitons que les actions du siège social de la Banque se déroulent dans la capitale.